



Nombre de conseillers municipaux en exercice : 11

ETAIENT PRESENTS : Madame Bernadette NEGROS, Maire ;
Monsieur Frédéric GONTIER, Monsieur Cédric ALEXANDRE, Adjoints ; Monsieur Stéphane DESPLAS,
Monsieur Jean-Louis BUTACIDE, Monsieur Philippe AUZUECH, Madame Christine BOUDET, Monsieur
Clément BERTRAND, Conseillers Municipaux.

ETAIENT EXCUSES : Monsieur Philippe CAUSSE, adjoint, Monsieur Michel ARNAL, Madame Tessa VEYRIE,
Conseillers Municipaux.

Madame Christine BOUDET a été nommée secrétaire de séance

CONSEIL MUNICIPAL EXTRAORDINAIRE DU 13 FEVRIER 2024

Procès-verbal de séance

1. ASSAINISSEMENT

A . Finances

a. Bilan 2023 Assainissement

Madame le Maire expose une synthèse au conseil municipal du réalisé 2023 du budget assainissement avec le détail des dépenses et des recettes que ce soit en exploitation et en investissement. Il en résulte un résultat positif de 18 030.62 €. Le résultat définitif d'une année étant le regroupement de 2 années, le résultat est positif de 157 231.92 €.

BUDGET ASSAINISSEMENT

	Recettes	Dépenses	Résultat	Report 2022	Ecriture à régulariser	Résultat définitif
Exploitation	26 583.34 €	15 818.15 €	10 765.09 €	12 458.63 €		23 223.72 €
Investissement	208 193.07 €	200 927.54 €	7 265.53 €	- 28 350.91 €	155 093.58 €	134 008.20 €
			18 030.62 €			157 231.92 €

b. Délibérations des Comptes de Gestion et des Comptes Administratifs.

Madame le Maire rappelle que les comptes de gestion constituent la réédition des comptes comptables à l'ordonnateur et que le Conseil Municipal ne peut valablement délibérer sur les comptes administratifs du Maire sans disposer de l'état de situation de l'exercice clos dressé par le receveur. Hors de la présence de Madame le Maire, le Conseil Municipal délibère et approuve à l'unanimité le comptes gestions et administratifs de l'année 2023 pour le Budget l'Assainissement.

B . Budget Primitif 2024

a. Présentation du Budget Assainissement

a. Budget Assainissement Exploitation

EXPLOITATION - DEPENSES								
Chapitre	Désignation	B2023	R2023	Ecart 2023		B2024	Ecart b/b	ecart b/r
	TOTAL DEPENSES	36 420.63 €	15 818.15 €	20 602.48 €		54 773.72 €	18 353.09 €	38 955.57 €
EXPLOITATION - RECETTES								
Chapitre	Désignation	B2023	R2023	Ecart 2023		B2024	Ecart b/b	ecart b/r
	TOTAL RECETTES	36 420.63 €	26 583.24 €	9 837.39 €		54 773.72 €	18 353.09 €	28 190.48 €
	RESULTAT EXPLOITATION	- €	10 765.09 €	- 10 765.09 €		- €	- €	-10 765.09 €

b. Budget Assainissement Investissement

INVESTISSEMENT - DEPENSES								
Chapitre	Désignation	B2023	R2023	Ecart 2023		B2024	Ecart b/b	ecart b/r
	TOTAL DEPENSES	863 814.70 €	200 927.54 €	662 887.16 €		808 647.72 €	- 55 166.98 €	607 720.18 €
INVESTISSEMENT - RECETTES								
Chapitre	Désignation	B2023	R2023	Ecart 2023		B2024	Ecart b/b	ecart b/r
	TOTAL RECETTES	863 814.70 €	208 193.07 €	655 621.63 €		808 647.72 €	- 55 166.98 €	600 454.65 €
	RESULTAT INVESTISSEMENT	- €	7 265.53 €	- 7 265.53 €		- €	- €	- 7 265.53 €

- c. Investissements prévus en 2024 :
 - ✓ Fin des travaux assainissement
 - ✓ Achat terrain pour station d'épuration au hameau de Gaillac
 - ✓ Achat terrain pour pompe de relevage au Gressentis
- d. Recettes prévues en 2024 :
 - ✓ Subventions Agence de l'eau et département pour l'Etude et fin des travaux
 - ✓ Financement par crédit court et long terme

2. LA PARRO

a. Présentation Prix au m² Lotissement

Madame le Maire expose au Conseil Municipal, avant présentation du budget Lotissement, qu'après calcul, que le prix du m² des parcelles du lotissement « LA PARRO » serait de 46 € TTC hors frais de notaire

3. COMMUNAL

a. Présentation du budget primitif 2024 - investissement

Madame le Maire expose au Conseil Municipal, avant présentation du budget Communal, les différents projets d'investissement pour l'année 2024 :

- Fin des travaux du colombarium
- Fin des travaux d'éclairage public
- Fin des travaux d'adressage avec la pose des plaques de rues
- Début et fin des travaux d'extension de voie communale pour le lotissement « LA PARRO »
- Début des travaux au SEBELOUS

Date prochain Conseil Municipal

Mardi 21 février 2024 à 20h30

Levée de séance : 20h00